

Image not found or type unknown



reponsabilité en cas de non respect du délai

Par **lapinou**, le **25/06/2012** à **14:19**

Bonjour,

Si le délai pour le paiement et la déclaration des drfoits de succession n'est pas respectée peut on engager la responsabilité du notaire.

En effet j'ai jusqu'au 31 juillet pour payer et établir la déclaration et je n'ai aucune information venant du notaire en dépit de mes relances. Je ne sais même pas s'il a effectués les formalités nécessaires. Les rendez vous qu'il m'annonce sous sans cesse annulés ou reportés. Ai je un recours possible?

merci